

17 COMPÉTENCES

PARTENAIRES AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS



DOSSIER

la Charente
Maritime
avec moi.



Ensemble sauvons
le Fort Boyard

Campagne de sensibilisation 2025 : des kits clés en main pour mobiliser votre commune

Eau 17

131 cours Genêt
CS 50517
17119 Saintes Cedex
Tél. 05 46 92 72 72
www.eau17.fr

FOCUS

L'étude prospective « L'Eau du Futur » : un socle pour la mobilisation en Charente-Maritime

La campagne de sensibilisation 2025 s'inscrit dans une démarche ambitieuse portée par Eau 17, fondée sur l'étude prospective « L'Eau du Futur » menée après l'été 2022. Cette analyse vise à anticiper les défis majeurs liés à la gestion de l'eau potable à l'horizon 2035 et 2050, en intégrant l'impact du changement climatique, l'évolution démographique et les modifications des pratiques de consommation.

Les conclusions sont claires : la disponibilité de l'eau potable en Charente-Maritime sera de plus en plus contrainte, notamment en période estivale. Dès 2035, l'équilibre entre les besoins et la capacité d'approvisionnement devient incertain, et il est rompu en 2050 pour tous les territoires littoraux. Face à ces tensions, la maîtrise de la consommation et la préservation de la qualité de l'eau deviennent des priorités absolues.

La Charente-Maritime fait face à un défi majeur : préserver sa ressource en eau potable, précieuse et fragile, alors que la population du département double en été avec l'arrivée des vacanciers.

Depuis 2023, en partenariat avec les intercommunalités et les acteurs du tourisme, la campagne « L'eau, on l'aime, on la préserve » encourage chaque habitant, visiteur et collectivité à adopter des gestes simples et concrets afin de réduire la consommation d'eau potable.

Des outils de communication pensés pour tous

Pour amplifier l'impact de la campagne, Eau 17 met à disposition des communes, intercommunalités et acteurs du territoire des kits de communication gratuits, adaptés à chaque besoin. Ces outils, personnalisables et téléchargeables, permettent une diffusion large et efficace :

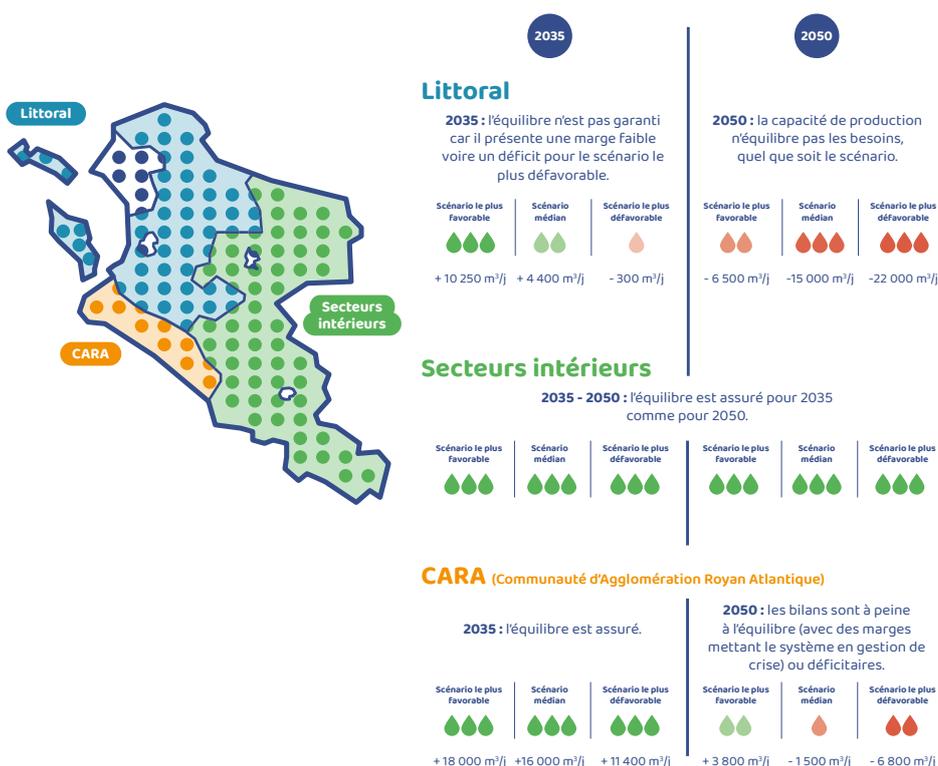
- Affiches, stickers et supports d'affichage pour espaces publics,

bâtiments communaux, écoles ou événements locaux.

- Vidéos pédagogiques et publications prêtes à l'emploi pour les réseaux sociaux, à partager sur vos canaux de communication.

Des gestes simples, des résultats concrets

Quelques gestes du quotidien suffisent à faire la différence : réduire la durée de la douche, éteindre le robinet pendant qu'on se savonne, utiliser un gobelet pour se rincer les dents, attendre la pluie pour laver sa voiture. Ces actions, relayées par la campagne, sont autant de leviers pour préserver la ressource et maîtriser les factures d'eau.



**L'eau,
on l'aime,
on la préserve**

*We love water,
we preserve it.*



**Le jour comme la nuit, refermez la piscine
quand vous ne vous baignez pas**

Cela limitera fortement l'évaporation

**Day or night, please close the pool when
you're not swimming. This will greatly
reduce evaporation**



Comment participer ?

- Téléchargez gratuitement les kits de communication sur le site d'Eau 17.

[https://www.eau17.fr/
demande-kit-communication](https://www.eau17.fr/demande-kit-communication)

- Installez les supports dans vos bâtiments, espaces publics et lors de vos événements.
- Relayez les messages sur vos réseaux sociaux et auprès de vos administrés.

Pour un accompagnement personnalisé :
communication@eau17.fr ou
05 46 92 80 14

Nouveautés 2025 : une campagne élargie et des outils renforcés

En 2025, la campagne de sensibilisation franchit une nouvelle étape pour toucher encore plus largement habitants,

touristes et professionnels du territoire. Plusieurs nouveautés viennent renforcer l'efficacité de la démarche :

- **Extension de l'opération « Mon camping s'engage »** : désormais, tous les campings du littoral (Île de Ré, Oléron, Royan Atlantique) sont invités à signer une charte. Deux saisonniers dédiés accompagneront les établissements volontaires.
- **Diffusion multicanale amplifiée** : la campagne investit de nouveaux supports, tels que les spots radio et les affichages urbains (abribus), pour assurer un maillage complet du territoire.
- **Kits adaptés à chaque public** : la gamme de kits personnalisés est reconduite : kit institutionnel pour les collectivités, kit hébergeur collectif pour les campings et villages vacances, kit hébergeur particulier pour les locations saisonnières.



**L'eau
du futur**
Anticiper, décider,
protéger



FOCUS¹ (suite)

Une stratégie d'adaptation pour garantir l'accès à l'eau potable

Pour répondre à ces enjeux, Eau 17 a élaboré une stratégie d'adaptation autour de deux axes majeurs :

- Gérer les ressources et optimiser le système d'approvisionnement ;
- Agir sur la réduction des besoins en eau, avec des actions déployées tout au long du cycle de l'eau potable.

Cette stratégie, validée par les élus lors du comité syndical exceptionnel du 16 avril 2025, guidera l'action pour la prochaine décennie, avec un objectif prioritaire : garantir à tous les usagers des 431 communes membres un approvisionnement en eau potable suffisant et de qualité.

L'étude « L'Eau du Futur » a renforcé la mobilisation des élus, partenaires et acteurs du territoire autour d'une gestion durable, solidaire et résiliente de la ressource en eau. Elle constitue le socle sur lequel s'appuie la campagne de sensibilisation 2025, invitant chaque commune à s'engager activement en relayant les outils de communication pour sensibiliser et réduire la consommation d'eau potable.

FOCUS¹⁷

IMPORTANT :

Du 1^{er} septembre 2025
au 28 février 2026,
les 6 anciens numéros
aboutiront encore.

1^{er}/09/2025
NUMÉRO UNIQUE
CLIENTÈLE
05 46 72 17 17



Simplifier et fluidifier la prise de contact téléphonique

À partir du 1^{er} septembre 2025, la RESE lancera la mise en service d'un numéro unique pour les usagers de l'eau potable sur les 362 communes qui nous ont confié la gestion de ce service. Dès la rentrée, le 05 46 72 17 17 sera en fonction.

Ce numéro remplacera avantageusement les 6 numéros des services à la clientèle de nos 6 agences locales en Charente-Maritime, assurant ainsi une accessibilité accrue et une simplification radicale pour les abonnés.

L'initiative vise à garantir que chaque abonné puisse contacter rapidement et efficacement le service clientèle, quel que soit son lieu de résidence dans le département. En composant le numéro unique et en indiquant simplement le code postal de la commune sur laquelle se situe le bien concerné, les appelants seront automatiquement orientés vers l'une des deux agences du secteur :

- **Secteur Nord** : Aunis / Vals-de-Saintonge
- **Secteur Littoral** : Oléron / Les Estuaires
- **Secteur Centre-Sud** : Saintonge Romane / Haute Saintonge

En cas de pic d'appels, une redirection intelligente vers les chargés de clientèle disponibles sur les autres agences RESE permettra de maintenir une fluidité optimale dans la gestion des demandes.

Avantages tangibles pour les usagers

Cette évolution répond directement aux besoins des abonnés en matière de simplicité et de réactivité. En remplaçant les six numéros par un seul, la RESE gagnera encore en prise en charge rapide et adaptée à chaque situation, sans perdre en proximité, puisque la priorité sera encore donnée à la mise en relation avec les équipes chargées de la relation avec la clientèle du secteur.



Un engagement envers l'accessibilité

La RESE dispose de 6 agences locales dotées chacune d'équipes chargées de la relation avec la clientèle. Outre l'accueil téléphonique, elles assurent l'accueil dans les locaux. En complément, des permanences sont organisées dans les maisons de services au public lors des relèves de compteurs et des périodes de facturation. Cette démarche vise à soutenir les personnes ayant des difficultés à se déplacer ou à utiliser les services en ligne, assurant ainsi une accessibilité universelle aux services essentiels.

Le lancement du numéro unique le 1^{er} septembre prochain marque une étape supplémentaire dans l'amélioration continue du service public de l'eau. En simplifiant nos coordonnées, en privilégiant l'orientation automatique vers les agences locales et en flexibilisant la redirection des appels vers chargés de clientèle disponibles, l'expérience globale de l'utilisateur en sera encore meilleure.

Am Stram Graines : Les enfants au cœur de l'aménagement des cours d'école

17
Charente-Maritime
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

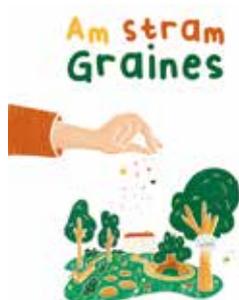
CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CHARENTE- MARITIME

Tél. 05 48 17 25 00
contact@caue17.fr
www.caue17.fr

FOCUS

Cette première édition marque le lancement d'une dynamique que le CAUE 17 souhaite inscrire dans la durée.

Une deuxième édition est déjà en cours avec trois communes partenaires, et une troisième est envisagée en 2026.



En 2024, le CAUE de la Charente-Maritime a lancé la première édition de l'appel à candidatures Am Stram Graines. Cette démarche vise à accompagner les communes dans la sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre qui aura pour mission de repenser et végétaliser les cours d'école dans une démarche participative.

Dans le respect du cahier des charges initial, il s'agit de concevoir des espaces plus agréables à vivre, mieux adaptés aux usages quotidiens des enfants et aux enjeux climatiques actuels. Les questions du genre et de l'inclusion sont également prises en compte. Ce travail s'appuie sur une co-construction du projet, menée avec les élèves, les enseignants, les élus, les habitants, les services techniques et les professionnels.

À travers une série d'ateliers, l'ensemble des usagers est invité à observer, imaginer et proposer des pistes concrètes pour transformer leur cour. L'approche privilégie l'échange, la concertation et la valorisation de l'expérience, en particulier celle des enfants.

Ce qui compte ici, ce n'est pas seulement de transformer l'espace, mais également de donner la parole à chacun et les associer à des choix qui les concernent.



© CAUE 17

Saint-André-de-Lidon - Maîtrise d'œuvre : Benjamin Rossignol, La Planche, Collectif trois tiers.

Deux communes participent à cette première édition :

À **Saint-André-de-Lidon**, le chantier est en cours. Après deux journées d'échanges ouvertes aux habitants, les élèves ont pris part à la fabrication de mobilier en bois et à la réalisation de peintures au sol. Ces moments partagés avec les professionnels ont permis aux enfants de s'impliquer pleinement dans la transformation de leur environnement. Les travaux reprendront en juillet, pendant les vacances scolaires.

À **Saint-Nazaire-sur-Charente**, la phase d'analyse et de co-conception a permis aux enfants et aux adultes de définir ensemble les contours du projet. Un atelier de préfiguration, conduit par la maîtrise d'œuvre, a récemment permis aux élèves de tester des aménagements grandeur nature avant le début du chantier.



© CAUE 17

Saint-Nazaire-sur-Charente - Maîtrise d'œuvre : Atelier des possibles, Marjorie Loyer, Les pelleteuses de nuages.



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE LA VOIRIE

ZI de l'Ormeau de pied -
CS 70510 - 131, cours Genêt
- 17119 SAINTES CEDEX
Tél. 05 46 92 39 11
contact@sdv17.fr
www.syndicat-voirie.fr

FOCUS

Les prestations drones sont proposées et tarifées au cas par cas selon les projets.

Le Syndicat Départemental de la Voirie est à votre disposition pour vous conseiller et vous proposer les solutions les plus adaptées à vos différents besoins.



L'utilisation de drones au SDV17, une technologie au service des territoires

Le Syndicat Départemental de la Voirie a récemment intégré le drone comme outil opérationnel dans ses missions. Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'innovation et de perfectionnement des moyens au service des collectivités.

L'utilisation de cette technologie permet d'apporter des solutions modernes et performantes aux problématiques rencontrées sur le terrain.

Ces nouvelles capacités permettent une meilleure réactivité, garantissent une plus grande précision et offrent également un enrichissement visuel au bénéfice des missions réalisées pour le compte des collectivités et leurs réalisations.

Les drones capturent des photographies et des vidéos qui offrent une vue d'ensemble des chantiers. Cela permet de conserver une trace visuelle à chaque étape des travaux, idéale pour enrichir les archives techniques, alimenter les dossiers administratifs et ainsi répondre au plus près aux attentes des collectivités et des partenaires.

Un œil dans le ciel pour mieux voir au sol

Dans le cadre de ses missions d'ingénierie et d'accompagnement des



Altimétrie

collectivités, le Syndicat de la Voirie enrichit son offre de services et perfectionne ses méthodes de travail en recourant à l'utilisation de drone. Il permet une vision globale et précise des opérations en cours, facilite le suivi d'avancement, et améliore le contrôle qualité des travaux réalisés.

Les images captées par drone ouvrent en effet de nouvelles perspectives en matière d'imagerie et de modélisation 3D, offrant ainsi des solutions particulièrement adaptées aux besoins du SDV17 dans ses missions d'ingénierie. Ces technologies permettent de réaliser des relevés de haute précision et de produire des représentations numériques détaillées, adaptées à une



Saint-Georges-de-Didonne - Déroctage Falaise de Vallières



Saint-Denis d'Oléron - Travaux de PATA au port



SDV17



Chepniers avant - après lotissement de la chapelle

large gamme d'applications dans le domaine de la voirie, des réseaux divers ou encore des ouvrages d'art.

En capturant des images aériennes à haute résolution, le drone permet de générer des orthophotographies et des modèles 3D géoréférencés. Ces outils constituent de réelles plus-values pour des études préalables ou des suivis de chantier, offrant une vue globale et précise des zones d'intervention.

Grâce à la photogrammétrie, il est possible de produire des relevés topographiques détaillés, incluant des mesures de distances, de surfaces, de volumes, et des profils altimétriques d'une grande exactitude.

Une mise en avant du savoir-faire

Les clichés ou vidéos réalisés par drone permettent de mettre en avant le savoir-faire du SDV17 dans l'utilisation de techniques innovantes ou spécifiques. Quelques soient les supports (rapports, comptes-rendus, réunions publiques), les illustrations aériennes apportent une réelle valeur ajoutée pour la communication auprès du grand public.

Une valorisation des projets spécifiques

Lors de projets emblématiques ou complexes, les prises de vue

aériennes restituent toute la technicité et l'ampleur des travaux. Elles valorisent alors des opérations à forts enjeux environnementaux comme des réaménagements urbains, des rénovations d'ouvrages d'art, ou encore des projets à fort impact visuel, comme l'aménagement de zones touristiques ou commerciales.

Exemple : suivi aérien de l'aménagement d'un lotissement, comparaison visuelle entre les différentes phases d'un chantier ou d'une opération de voirie.

Des usages concrets sur le terrain

Suivi de chantiers, inspections de voirie ou d'ouvrages d'art, mise en valeur de patrimoine routier ou communal, photographie et vidéo de communication... les applications sont nombreuses. L'imagerie aérienne documente finement l'état d'avancement des travaux, détecte des désordres, ou encore produit des supports clairs pour faciliter le dialogue entre les élus et les usagers.

Dans un département aussi vaste que la Charente-Maritime, cet outil offre un gain de temps et de précision considérable, tout en limitant les interventions en zones difficiles d'accès.



Secteur SUD campagne enrobeur projeteur

Une compétence encadrée par la réglementation

L'usage professionnel du drone est strictement encadré. Chaque vol nécessite une analyse de risques, une déclaration préalable selon les scénarios de vol, et l'utilisation de drones homologués.

Le SDV17 compte au sein de ses effectifs un télépilote formé et déclaré.

Un avenir prometteur

Grâce à la maîtrise de cette nouvelle technologie, le Syndicat de la Voirie poursuit le développement de son expertise et de son engagement en faveur de services publics modernes, efficaces et adaptés aux attentes des collectivités.

Le drone complète désormais la gamme d'outils du SDV17 au service du territoire et de ses acteurs.

**SOLUTIONS
NUMÉRIQUES
TERRITORIALES
INNOVANTES**

Tél. 05 46 92 39 05
projets@soluris.fr
www.soluris.fr

FOCUS

**Agir maintenant,
c'est sécuriser votre
transition, et éviter
la pression d'une
bascule en urgence.**

Vous avez besoin d'aide ?
Déposez votre demande
d'accompagnement
à la migration vers
Windows 11, via le portail
d'assistance ou sollicitez
un devis à l'adresse
projets@soluris.fr.

Agissez dès maintenant pour migrer vers Windows 11

**La fin du support de Windows 10 approche :
Soluris accompagne les collectivités territoriales
pour anticiper cette migration vers Windows 11,
sans stress ni rupture de service.**

L'échéance est désormais connue : **après le 14 octobre 2025, Microsoft cessera tout support technique de Windows 10.** Cela signifie : plus aucune mise à jour de sécurité, plus de correctifs, et une exposition accrue aux risques informatiques. Pour les collectivités territoriales, cette transition n'est pas un simple changement d'interface ! **Ne rien faire, c'est prendre un risque réel** pour la sécurité des systèmes et la continuité des services publics.

C'est pourquoi Soluris, opérateur public de services numériques, appelle ses adhérents à passer à l'action sans attendre. **L'objectif : préparer efficacement la migration vers Windows 11 afin d'éviter toute précipitation** à l'approche de l'échéance.

Un virage à préparer, poste par poste

Tous les ordinateurs ne sont pas compatibles avec Windows 11. Il est donc indispensable **d'analyser votre parc informatique pour savoir quels postes peuvent être migrés... et lesquels doivent être remplacés.**

En mars dernier, Soluris a organisé une série de webinaires pour guider les collectivités dans ce diagnostic : **comment tester l'éligibilité de vos équipements**, quels critères prendre en compte, et quelles sont les meilleures options pour chaque cas. Un outil officiel de Microsoft permet de tester la compatibilité de chaque poste. L'un des points clés : disposer d'au moins **16 Go de mémoire vive** pour garantir de bonnes performances sous Windows 11.

Ne laissez pas passer votre fenêtre de transition

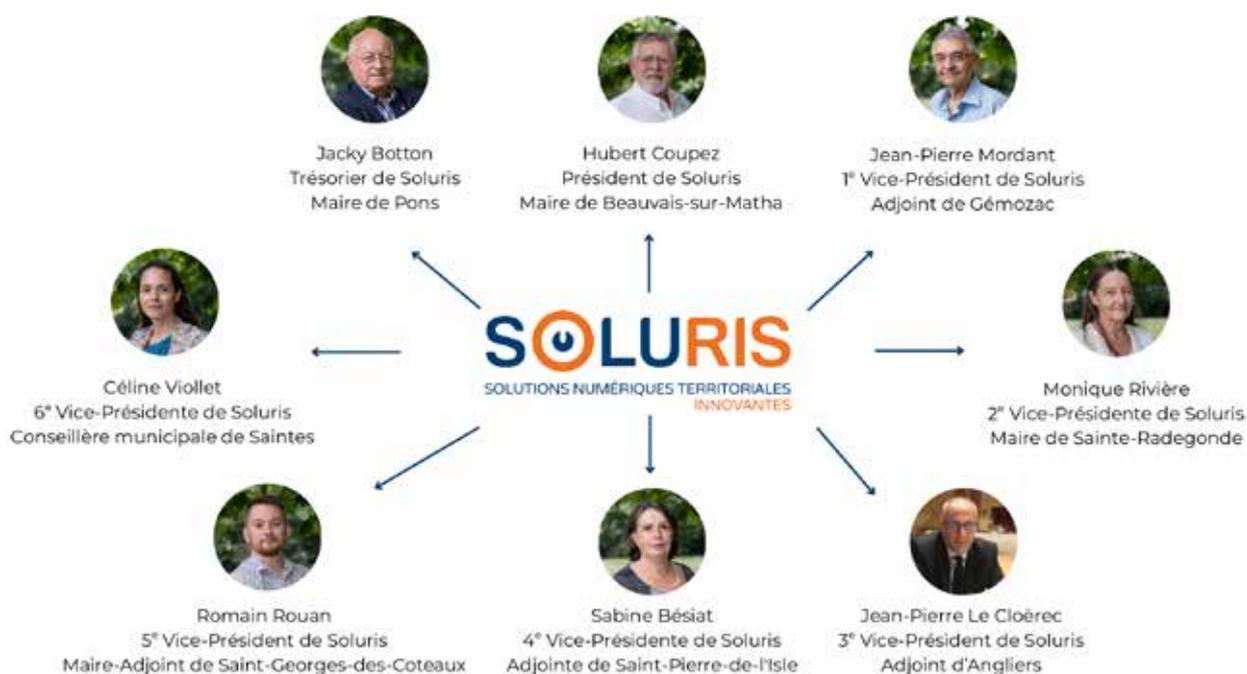
Avec ces informations, chaque adhérent peut **effectuer en autonomie son diagnostic et sa migration**, et **faire appel aux experts de Soluris en cas de difficulté** pour migrer ou renouveler ses équipements (prestations sur devis). Mais attention : à l'approche de la date limite, les demandes vont affluer. Il sera alors difficile de répondre à tous en même temps.

Retrouvez nos conseils, le lien vers l'outil Microsoft et le replay des webinaires sur le site www.soluris.fr !



Nouvelle gouvernance, nouveaux élus et nouvelle ambition pour Soluris !

Un nouveau Bureau d'élus pour soutenir l'implication des agents et proposer un service de qualité à nos collectivités adhérentes, grâce à un engagement collectif.



L'ambition du nouveau Président, **Hubert COUPEZ**, Maire de Beauvais-sur-Matha, Délégué au numérique et aux nouvelles technologies de Vals de Saintonge Communauté, est de « **bâtir une organisation plus efficace, plus transparente et toujours au service de nos adhérents, de notre structure et de ses agents, avec le soutien des élus du Bureau et l'implication précieuse des agents de Soluris** ». Il est entouré d'une équipe d'élus aux compétences complémentaires :

- **Jean-Pierre MORDANT**, 1^{er} Vice-Président et 1^{er} Adjoint de Gémozac, suit la mise en œuvre de Géo17 et prend en charge les ressources humaines.
- **Monique RIVIÈRE**, 2^e Vice-Présidente et Maire de Sainte-Radegonde, est en charge du Centre de Service.

gonde, est en charge du Centre de Service.

- **Jean-Pierre LE CLOËREC**, 3^e Vice-Président et Adjoint d'Angliers, suit les questions financières. Dans sa commune labellisée « Village Internet 3@ », il est impliqué dans les domaines de l'économie et des associations. Il est aussi référent de la CdC Aunis Atlantique.
- **Sabine BÉSIAT**, 4^e Vice-Présidente et Adjointe de Saint-Pierre-de-l'Isle, est en lien avec le service financier et les ressources humaines. Localement, elle s'investit dans les affaires sociales et la participation citoyenne. À la CdC Vals de Saintonge, elle est membre de deux commissions en lien avec la cohésion sociale, le sport et la solidarité.

- **Romain ROUAN**, 5^e Vice-Président et Maire-Adjoint de Saint-Georges-des-Coteaux, est en charge de la culture et de la communication de Soluris ainsi que des relations entre les élus et les adhérents. À l'échelle communale, il supervise l'urbanisme, l'habitat, la voirie, les réseaux, l'information et les nouvelles technologies.
- **Céline VIOLETT**, 6^e Vice-Présidente, Conseillère Municipale de Saintes et Conseillère Communautaire, met à profit son expérience en tant qu'ancienne Présidente.
- **Jacky BOTTON**, Trésorier, Maire de Pons depuis 2019, Conseiller Départemental depuis 2021, s'occupe de la gestion financière du syndicat.

FOCUS

**L'ADIL17 est ouverte
au public tout l'été.
La plupart des
permanences locales
sont maintenues.**

Vous êtes à la recherche d'une location ? Connaissez-vous DOSSIER FACILE

**Dossier facile vous aide à constituer un dossier
de location numérique de qualité pour mettre
toutes les chances de votre côté.**

dossierfacile.logement.gouv.fr

Il suffit de créer votre compte. DossierFacile effectue des tests pour s'assurer que votre **dossier est complet et conforme** aux attentes des bailleurs (revenus, fiches d'imposition...). Vous recevez un lien à transmettre aux bailleurs qui leur certifie la qualité de votre dossier et leur donne accès aux documents.

Les documents à mettre à la disposition du bailleur

Avant la signature du bail, le bailleur ou son représentant (agent immobilier, notaire...) peut vous demander, ainsi qu'à la personne qui se porte caution pour vous, certains documents :

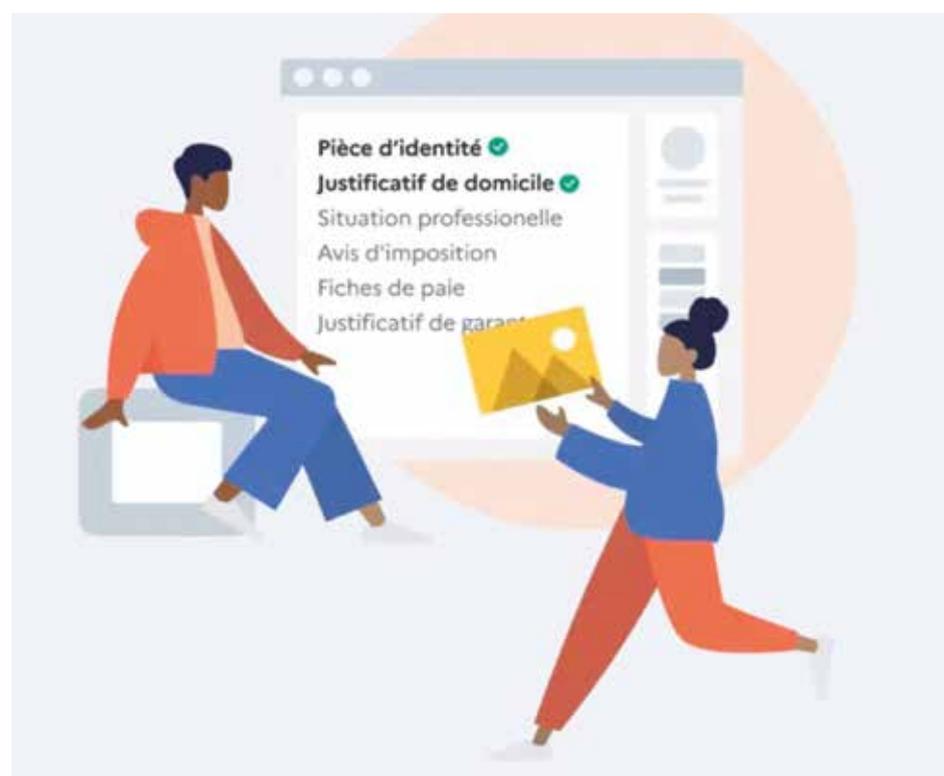
- une **pièce justificative d'identité** en cours de validité (deux pièces justificatives d'identité si la caution est une personne morale) ;
- une **pièce justificative de domicile** ;

- un ou plusieurs documents attestant des activités professionnelles (contrat de travail, attestation de l'employeur, copie de la carte professionnelle pour une profession libérale,...) ;
- un ou plusieurs documents attestant des **ressources** (avis d'imposition, 3 derniers bulletins de paie, justificatifs de versement de prestations sociales...).

Certains documents ne peuvent pas être demandés par le bailleur tels que des copies de relevés de comptes bancaires, un RIB, un extrait de casier judiciaire, un dossier médical personnel...

Transmettre son dossier

- Soit au moment de la visite, vous remettez un dossier au bailleur ou à l'agent immobilier.
- Soit vous transmettez votre dossier via l'outil DossierFacile.



**UNION DES MARAIS
DU DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-
MARITIME**

Secrétariat de Direction
Tél. 05 46 52 52 83

EN SAVOIR +

Vous avez des questions
sur la gestion hydraulique
des ouvrages ?

Vous souhaitez en savoir
plus sur les possibilités
d'accompagnement
par l'UNIMA ?

Votre contact :

Marc MESSENGER
Responsable du Service
Gestion des ouvrages, UNIMA

marc.messenger@unima.fr
Tel : 05 46 34 34 10



La création d'un service de gestion des ouvrages, une nouvelle proposition de l'UNIMA pour les territoires

Pour répondre aux problématiques de gestion des ouvrages hydrauliques littoraux ou rétro-littoraux, l'UNIMA se dote d'un service transversal et vous accompagne dans vos démarches de gestion et de suivi de ces ouvrages.

L'UNIMA, acteur historique de la gestion des eaux brutes dans les marais Nord et Sud de Rochefort, via sa prise d'eau dans la Charente et le canal de l'UNIMA, depuis plus de 60 ans, manœuvre et entretien au quotidien une centaine d'ouvrages hydrauliques allant des vannes simples vanelles aux stations de pompages, qu'elles soient manuelles ou automatisées. Ces ouvrages, propriété de l'UNIMA, des ASA ou du CD17 sont gérés, par les éclusiers de l'UNIMA, avec un objectif de maintien des niveaux d'eau afin de satisfaire les besoins en eau potable (Eau 17, usine de St Hippolyte), les milieux naturels, l'agriculture et les usages de loisirs en période estivale, c'est-à-dire, de réalimentation. Toute cette gestion est notamment associée à la réglementation en vigueur sur les territoires et oblige l'UNIMA à des liens forts avec les collectivités, les professionnels du marais et les services de l'Etat.

Toutefois, la gestion des eaux brutes par l'UNIMA ne se limite pas à la période estivale et doit nécessairement être regardée sur l'ensemble du calendrier annuel avec les manœuvres d'évacuation, notamment pour éviter les hautes eaux et les inondations potentielles, lors des crues ou bien des fortes pluviométries.

Les ouvrages hydrauliques doivent être manœuvrant en tout temps. Ceci oblige donc à les suivre, les intégrer dans des routines d'entretien général, de graissage et de manœuvre et peut également nécessiter d'opérer des travaux.

Pourquoi mettre en place ce service transversal ?

- Pour mettre en lien des compétences techniques et la nécessité d'une gestion opérationnelle,
- Pour croiser les thématiques de gestion des ouvrages hydrauliques servant à la prévention inondation en temps de crise, aux milieux aquatiques et à la GIEP la plupart du temps,
- Pour répondre aux problématiques des maîtres d'ouvrages parfois pluriels sur ces ouvrages.

Pourquoi l'UNIMA ?

- Parce que la structure dispose d'une connaissance fine du territoire des littoraux et marais rétro-littoraux
- Car elle dispose d'un bureau d'études ayant une expérience reconnue sur des thématiques croisées
- Que le réseau de l'UNIMA présent depuis 60 ans est le laboratoire technique sur les meilleures modalités à mettre en œuvre sur la gestion fine des ouvrages
- Parce que la régie de travaux est spécialisée dans la réalisation de travaux sur ces ouvrages.

Dotée de ses 3 services, l'UNIMA a la possibilité de vous accompagner sur ces ouvrages par la mise en place de :

- Contrat de maintenance et d'entretien des ouvrages
- D'outils de télémessure et télégestion sur les ouvrages et de leur exploitation déportée
- Contrat de délégation ou transfert de leur gestion pour le compte des territoires.



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME

ZI de l'Ormeau de Pied •
131, cours Genet • CS 60518
17119 Saintes cedex
Tél. 05 46 74 82 20
saintes@sdeer17.fr
www.sdeer17.fr

FOCUS

LumiSDEER, l'application phare

A côté de l'application « Eclairage » déjà bien connue des communes pour lesquelles le SDEER assure la maintenance du réseau d'éclairage public, LumiSDEER présente de nombreuses informations patrimoniales sur l'éclairage public (type d'implantation et modèle du luminaire, prise guirlande, armoire de commande et type d'horloge...), mais aussi des informations techniques (puissance électrique du luminaire, types de sources lumineuses, température de couleur, puissance cumulée par armoire...). Il propose également des outils d'analyse statistique du parc de luminaires.

« GéoSDEER »

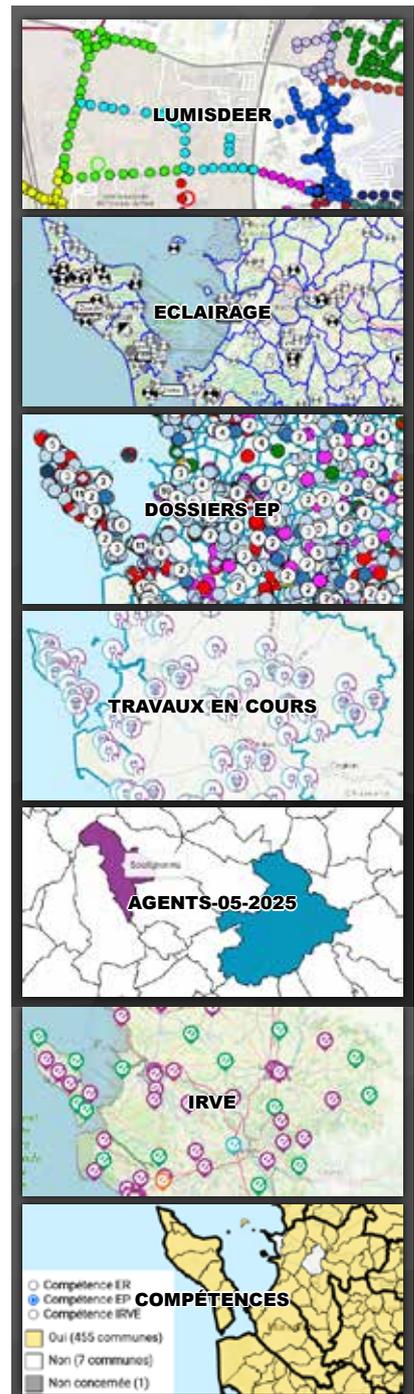
Le portail cartographique du SDEER pour l'éclairage public

En 2022, le SDEER ouvrait à 454 de ses communes membres une plateforme Web de signalement en ligne des pannes d'éclairage public, « Eclairage ». Pour répondre à une demande croissante de ses interlocuteurs communaux, le SDEER a décidé d'étendre à l'ensemble des communes de Charente-Maritime son portail SIG d'analyse technique et patrimoniale de l'éclairage public. En y ajoutant quelques applications cartographiques à usage externe déjà présentes sur le site Internet du SDEER, c'est une nouvelle plateforme cartographique, appelée **GéoSDEER**, qui est désormais mise à disposition des communes membres du SDEER.

GéoSDEER repose sur une connexion centralisée afin de rassembler l'ensemble des applications proposées sous une seule authentification, en tenant compte du profil des utilisateurs : ceux-ci n'ont pas tous accès aux mêmes services ou applications ni au même périmètre géographique, selon qu'ils représentent une commune, un prestataire du SDEER ou le SDEER. Parallèlement, l'ergonomie a été travaillée pour une utilisation la plus intuitive et confortable possible. Par exemple, l'analyse des points lumineux d'éclairage public du module LumiSDEER propose un mode daltonien.

Largement développé par les agents du service SIG du SDEER, en relation avec les partenaires (hébergeurs, entreprises de réseaux, développeurs informatiques), GéoSDEER a d'abord été mis à disposition des agents du SDEER au cours de l'année 2024, puis mis à disposition des prestataires de travaux d'éclairage public et d'électrification. Il a ensuite bénéficié d'une phase de test avec une quarantaine de communes volontaires, avant d'être proposé à l'ensemble des communes au printemps 2025.

<https://geo.sdeer17.fr>



Page d'accueil de GéoSDEER